

LES MAREES NOIRES

I- Généralité :

Les **marées noires**, évènements spectaculaires, jalonnent l'histoire du **transport maritime** d'**hydrocarbures**. On se souvient encore de l'**accident** du **Torrey Canyon en 1967**, puis celui de l'**Amoco - Cadiz en mars 1978**, et enfin de l'**Erika en décembre 1999** qui ont perturbé les côtes bretonnes.

Que retenir de ces expériences involontaires en vraie grandeur qui ont été fortement médiatisées et présentées comme des **catastrophes écologiques** de grande ampleur.

L'étude des conséquences à moyen et long terme des **pollutions** par **hydrocarbures** montre l'importance des **phénomènes** de succession écologique et de **régulation** dans la **restauration** des **écosystèmes perturbés** (Laubier, 1991).

En simplifiant à l'extrême, après la phase de **toxicité aiguë**, les marées noires ont des conséquences comparables à celles qui surviendraient après des **rejets organiques**.

En ce qui concerne l'Amoco – Cadiz, on a observé dans des stations très exposées à la pollution une destruction immédiate et totale de la **macrofaune**. Au début de **quelques mois**, les hydrocarbures ayant perdu leur toxicité, des **conditions anoxiques** prévalent dans les **sédiments** pollués, et une **faune** de substitution s'installe, adaptée aux **conditions anaérobies** et à la richesse en matière organique du sédiment.

Ces **espèces opportunistes** se mettent à proliférer, avec parfois l'installation de quelques espèces à forte **biomasse** et production élevée. Puis des **espèces tolérantes** s'installent progressivement, suivies par des **formes sensibles**.

Après **4 ans**, on estime que les peuplements sont restaurés et, dans les **années suivantes**, le groupe d'espèces sensibles devient dominant. Au début de **7 ans**, le peuplement a retrouvé une composition et une **structure** très voisine de la situation initiale avant la **perturbation**.

Pour importantes qu'elles soient au moment de l'accident, les conséquences des marées noires mettent, en définitive, de **six à sept ans** pour s'effacer sur le terrain. Il est évident que cela ne justifie en rien ces **comportements**.